

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE DES GLIERES

Préfecture de la Haute-Savoie  
Secteur de la Savoie

21 OCT. 2021

**Objet : ELECTION PRESIDENCE ET VICE-PRESIDENCE**

ARRIVÉE  
5

Le « Mercredi 24 Février 2021 à 14h00 », en Mairie de Fillière, sur convocation de Monsieur le Président de l'AFP, se sont réunis les membres de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AFP des GLIERES dont les noms suivent :

**Étaient présents :**

Christian ANSELME  
Elie FARINELLI  
Michel MATHIEU  
Yves ANTHOINE-MILHOMME  
Jean-Marc NICOLLIN  
Michel BASTARD-ROSSET  
Anne LEVET  
Jean-Yves ABBE-DECARROUX  
Jean-Pierre BETEND

**Assistaient également :**

Richard CLAVEL, Alpagiste Chez Paccot- Métralière  
Pascale RIGOT, Responsable Service Comptabilité Finances Fillière  
Johan FREIMANN, Service Comptabilité Finances Fillière  
Amélie ROMAC, Chargée de mission Syndicat Mixte des Glières  
Emmanuel COGNET, Technicien SEA74  
Antoine ROUILLON, Directeur SEA74

**Avait donné pouvoir**

Estelle GAILLARD à Jean-Pierre BETEND, Commune Glières-Val-de-Borne

Monsieur le Président indique qu'il est nécessaire de procéder à l'élection de la Présidence et de la Vice-Présidence de l'AFP suite à la nouvelle nomination des délégués des Communes dans le cadre des nouveaux mandats municipaux.

Il est procédé à l'appel des candidatures au poste de la Présidence :

Monsieur Christian ANSELME est seul candidat au poste de Président

Le vote se déroule à main levée

Monsieur Christian ANSELME est réélu à l'unanimité au poste de Président

Il est procédé à l'appel des candidatures au poste de la Vice-Présidence:

Madame Estelle GAILLARD a fait parvenir sa candidature au poste de Vice-Présidente et est seule candidate.

Le vote se déroule à main levée

Madame Estelle GAILLARD est élue à l'unanimité au poste de Vice-Présidente

***Où cet exposé et après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale Ordinaire :***

1. Prend acte de la réélection de Monsieur Christian ANSELME, Président de l'AFP et de l'élection de Madame Estelle GAILLARD, Vice-Présidente de l'AFP des Glières,
2. Donne pouvoir à Monsieur le Président pour appliquer ces décisions, signer les documents et procéder aux notifications et affichages réglementaires.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, ans que dessus  
Pour copie conforme

**Le Président de l'A.F.P.  
Christian ANSELME**

